



DÉCISION

N° : 2025-324

Exécutoire le : 10 OCT. 2025

Publiée / Notifiée le : 10 OCT. 2025

Visée le : 10 OCT. 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°25045

Campagne de porte-à-porte commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hypercentre ATTRIBUTION

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

Considérant la publicité lancée le 22 septembre 2025 sur le profil acheteur,

Considérant l'analyse des offres,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

De signer le marché n°2545 relatif à une campagne de porte-à-porte sur la commune d'Aix-les-Bains : Quartiers Hyper Centre avec l'entreprise L&M associés domiciliée Lieu-dit "au Velours" - rue François Arago - 39 800 Poligny pour un montant du marché de 59 500,00 € HT.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire du marché : L&M associés

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 10/10/2025 09:46:43



Acte à classer**Dec2083****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-10-10T10-56-00.00 (MI264450258)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251010-Dec2083-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Décision 2025-324 : Marché n.25045 - Campagne de non a porte
commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hypercentre - ATTRIBUTION

Date de décision : 10/10/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 25045 Décision 324 ATTRIBUTION Multicanal : Non
signée.PDF

Pièces jointes :

25045 AE Porte A Port... Type PJ : 99_AR - Acte réglementaire
signé.PDF

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/25 à 10:56

Par COSTA DE BEAUREGARD ID ESTELLE

Transmis

Date 10/10/25 à 10:56

Par COSTA DE BEAUREGARD ID ESTELLE

Accusé de réception

Date 10/10/25 à 11:00



MARCHE N°25045

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Acte d'engagement

Objet du marché

Campagne de porte-à-porte commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hypercentre

Acheteur

Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS

Téléphone : +33479350051 – Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Contractant.....	3
2. Objet du marché	4
3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction	4
3.1 Délais d'exécution.....	4
3.2 Reconduction	4
4. Délai d'établissement des prestations	4
5. Conduite des prestations.....	5
6. Prix	5
7. Prestations similaires.....	6
8. Avance	6
9. Signature du candidat	6
10. Acceptation de l'offre	7

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

☒ **Le signataire :**

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

☒ engage la société L&M associés sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

☐ **Le mandataire ⁽¹⁾ :**

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe ⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : ⁽³⁾

L&M associés

Adresse de l'établissement :

Lieu-dit "au Velours" - rue François Arago - 39 800 Poligny

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : contact@l-et-m.com

Téléphone : 03 84 73 69 19

Télécopie : -

N° SIRET : 432 494 649 00044

APE : 7490B

N° de TVA intracommunautaire : FR28432494649

Références bancaires :

IBAN : FR76 1250 6390 2356 0317 6468 802

BIC : AGRIFRPP825

JOINDRE UN RIB

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

- La communication orale à réaliser « en porte-à-porte » auprès des habitants des immeubles de 4 logements et plus du quartier Hypercentre de la commune d'Aix-les-Bains,
- La distribution de documents d'information,
- La distribution d'outils nécessaires à la collecte des biodéchets (bioseau et un lot de sacs en kraft pour 6 mois),
- Un inventaire des logements touristiques en habitat collectif dans les quartiers concernés.
- Un compte-rendu régulier de l'avancée de l'opération auprès de Grand Lac,
- La restitution d'un bilan de l'opération.

Le présent marché a également pour objet l'exécution des prestations suivantes :

- Recrutement
- Formation
- Réunion de cadrage technique
- Encadrement personnel, conduite opération
- Réunions de suivi de la campagne
- Bilan Final
- Réunion de présentation du bilan techniciens Grand lac/ville d'Aix et élu ville d'Aix

L'ensemble des prestations décrites ci-dessus forment les prestations du Marché.

3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction

3.1 Durée du marché

La durée du marché est fixée à 4 mois.

Il démarrera **à partir du vendredi 10 octobre 2025** ou de la notification du marché si elle était postérieure au vendredi 10 octobre 2025.

3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Délai d'exécution des prestations

La campagne de porte-à-porte pourra démarrer au mieux le 20 octobre 2025 mais au plus tard le 31 octobre 2025. Elle aura lieu principalement sur le mois de novembre 2025 et en tout état de cause elle devra être terminée au plus tard le 15 décembre 2025.

Le prestataire fournira, après la fin de l'opération de porte-à-porte et avant la restitution finale, un bilan avec un récapitulatif global sur le déroulement de la prestation accomplie et les statistiques demandées.

Une présentation du bilan de l'opération en présentiel sera réalisée par le prestataire auprès des techniciens de Grand Lac, des services techniques et de l'élue référente de la commune d'Aix-les-Bains avant le 10 janvier 2026 (très certainement un mercredi matin).

Les modalités d'acceptation par le pouvoir adjudicateur des documents produits par le titulaire sont définies à l'article *Réception des documents* du CCAP.

5. Conduite des prestations

Les personnes physiques chargées de l'exécution des prestations sont désignées ci-après :

Nom et prénom du chef de projet : Laurence GUALA

Nom et prénom de la personne physique : Anne-Cécile GOURMENT

Fonction : cheffe de projet - pilotage d'équipe

Nom et prénom de la personne physique : Marie AMIOT

Fonction : cheffe de projet - support et données

6. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article *Prix* du CCAP. Les prestations faisant l'objet du marché seront rémunérées par application du montant global et forfaitaire précisé ci-dessous.

Montant HT (en chiffres) (€) : 59 500,00 €

Montant TVA (au taux de 5,50 %) : 3 272,50 €

Montant TTC (en chiffres) (€) : 62 772,50 €

Montant TTC (en lettres) (€) : soixante-deux-mille-sept-cent-soixante-douze Euros et cinquante centimes

Le montant de l'offre comprend l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exécution du marché : visites, réunions, déplacements.

Référence de la mission	Intitulé de la mission	Montant HT (€)
REC	Recrutement	200,00 €

FOR	Formation	900,00 €
CAD	Réunion de cadrage technique	150,00 €
ENC	Encadrement personnel, conduite opération	55 500,00 €
SUI	Réunions de suivi de la campagne	2 450,00 €
BIL	Bilan Final	150,00 €
PRES	Réunion de présentation du bilan techniciens GL/ville d'Aix et élu ville d'Aix	150,00 €
Montant total HT		59 500,00 €
Montant TVA		3 272,50€
Montant total TTC		62 772,50€

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations et des missions à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

7. Prestations similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

8. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : ☒ Refuse de percevoir l'avance
☐ Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

9. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Poligny

Le : 03 octobre 2025

**Laurence
GUALA**

Signature numérique de
Laurence GUALA

Date : 2025.10.03

11:13:48 +02'00'

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

10. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,

par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage

le 10/10/2025 09:46:33



Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

● Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 20006867400015

Nom : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de Grand Lac

Désignation du comptable public assignataire : Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

● Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilitation à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :	

● Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

● **Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance**

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	
--	--

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage	 %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage	 %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :	
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :	
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné	
Le marché prévoit un montant :	
Montant prévu pour l'ensemble du marché :	 € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée :	 € TTC
Montant prévu pour le lot concerné :	 € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum :	 € TTC
Montant maximum :	 € TTC

Montant estimé :	 € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de :	 € TTC

● **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

● **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

● **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

- Désignation de l'acheteur :

.....
.....

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

.....
.....

Objet du marché :

Objet de la consultation : Campagne de porte-à-porte commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Bord-du-Lac et Liberté

Objet du marché : - La communication orale à réaliser « en porte-à-porte » auprès des habitants des immeubles de 4 logements et plus des quartiers dits de « Bord-du-Lac » et "Liberté" de la commune d'Aix-les-Bains,

- La distribution de documents d'information,
- La distribution d'outils nécessaires à la collecte des biodéchets (bioseau et un lot de sacs en kraft pour 6 mois),
- Un inventaire des logements touristiques en habitat collectif dans les quartiers concernés.
- Un compte-rendu régulier de l'avancée de l'opération auprès de Grand Lac,
- La restitution d'un bilan de l'opération.

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

☐ Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.

☐ Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché).

☐ Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

☐ OUI ☐ NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

- ☐ Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;
- ☐ Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT (€) :
- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)

- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :

.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

☐ OUI ☐ NON

Condition de paiement :

Références bancaires :

(Joindre un IBAN.)

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : ☐ OUI ☐ NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Toutes les pièces précisées aux articles R.2193-1 et R.2193-3 du code de la commande publique

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

.....

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : ☐

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1ère hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

☐ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

☐ Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

☐ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du

bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A le

Le sous-traitant :

.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :

.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....
.....

Adresse de l'établissement :

.....
.....
.....

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : APE :

N° de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

☐ Oui

☐ Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-324 : Marché n.25045 - Campagne de porte-à-porte commune d'Aix-les-Bains - Quartiers Hypercentre -
ATTRIBUTION

Date de transmission de l'acte : 10/10/2025

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 10/10/2025

Numéro de l'acte : Dec2083 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251010-Dec2083-AR

Date de décision : 10/10/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)